

Votre mobilité à la carte

- + de 50 villes
- + de 120 résidences
- + de 15 000 appartements

Vous avez la bougeotte ?

Le transfert entre résidences **est gratuit* !**



Restons en contact

0 820 830 820 Service 0,09 € / min + prix d'appel

*gratuit depuis une box ou un forfait mobile

* Vous bénéficiez de la gratuité des frais administratifs en souscrivant un nouveau contrat de location classique sans interruption de date avec le premier.

** En tant que client fidèle, votre demande est traitée prioritairement par un service dédié.

*** Service de transfert de dossier entre 2 résidences gratuit et proposé de façon permanente. Réservé aux clients NEXITY STUDÉA souscrivant un nouveau contrat de location classique sans interruption de date avec le premier. Valable en fonction des disponibilités de logements.

NEXITY STUDÉA – Société Anonyme au capital de 15 450 000 euros. Siège social : 18 rue de Vienne – TSA 100034 – 75801 PARIS Cedex 08 – SIREN : 342 090 834 – RCS Paris – N° TVA intracommunautaire : FR 01342090834 – Carte professionnelle N°CPI 7501 2016 000 005 503 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France portant sur les activités de « transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « gestion immobilière ». Garantie financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions « SOCAMA » 16 rue Hoche, Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DÉFENSE CEDEX. Crédits photos : Getty et Adobe Stock - Photos et document non contractuels. Mai 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : DPS les Indes

nexity-studea.com



studéa nexity
La ville à vivre



Accès prioritaire**
Offre réservée à tous
les résidents Nexity Studea***

Envie de changement ?

Changez de résidence autant que vous voulez, pour un stage, des vacances, une mission, **chez Studéa c'est gratuit***.



Les + du service transfert

- › **Rapide** : un service dédié traite votre demande en priorité**.
- › **Gratuit** : les frais administratifs sont offerts, quelle que soit la durée de votre contrat, il suffit d'être résident Nexity Studéa*.
- › **Pas de double loyer**, l'un s'arrête quand l'autre démarre.
- › **Pas de double dépôt de garantie**, l'encaissement du nouveau dépôt de garantie intervient à la restitution de l'ancien.

Réservez votre nouvel appart' en 5 étapes

1

Faites part de votre souhait de transfert par mail à l'adresse suivante en indiquant votre destination : studea-resiliation-transfert@nexity.fr

ou par courrier à l'adresse postale suivante
Nexity STUDÉA – 77 bd Vivier Merle – CS 13455
69428 Lyon Cedex 03.

2

Un doute sur votre destination ?
Direction nexity-studea.com ou le 0 820 830 820
(service 0,09€/min + prix appel – gratuit depuis une box ou un forfait mobile)

3

Nexity Studéa prend contact avec vous et s'occupe de votre demande de transfert. Le contrat vous sera directement envoyé par mail.

4

Prenez rendez-vous avec vos interlocuteurs en résidence pour effectuer vos états des lieux sortant et entrant.

5

Transférez-vous !